COURS LALLIER-DERBIGNY.
MARDI, 2 JUIN 1891.

PETITES ANNONCES.

F. AUMBURY & CO., imprimeurs, 29 1/2 rue de l'Union, entre Carondelet et Hilleary, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Spécialité de Pharmacieus, imprimées et coulées. 1 mars—1 an

PERDU.

PERDU—Un billet de quatre cents piastres, par Catherine Sullivan à son propre ordre et endossé par elle, daté le 26 avril 1880, payable un an après date, avec huit pour cent, payable par an, de sa date jusqu'à paiement et déjà endossé par Andrew Hero Jr notaire, à la date du 26 avril 1889, pour identification avec un acte de vente et d'hypothèque, passé ce jour devant ledit notaire. Le public est par le présent prévenu de ne pas trafiquer ou négocier ledit billet, car le paiement en a été arrêté.

24 mai—10t ANNIE E. SULLIVAN.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi—Un monsieur désirant être employé soit comme cocher, jardinier-fleuriste, ou dans un restaurant—se renseigner rue Baloch, 300 Roman. 26 mai—1 mois

DEMANDES.

ON demande—Une fille pour faire le ménage et la cuisine coté Espagne et Darbigny. 2 juin—1f

ON demande une domestique blanche pour faire la cuisine et une partie des travaux du ménage dans une petite famille. Fournir des recommandations. S'adresser No 247 rue Sno. 31 mai—31—juin 2

ON demande.—Un bon agent à la commission pour le placement de chromo-lithographies albums illustrés, marques à cigares, etc., R. Dassin, Liége, Belgique. 29-28 mai—3 sem

ON demande—Un jeune homme de 12 à 15 ans parlant l'anglais et le français. S'adresser au Restaurant de Paris, 114 et 116 rue Bourbon. 24mai—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Odile Morel, femme de Eugène Petit, et de son mari, Eugène Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,104—Division D. —Attendu que Paul Xulin Clotin a présenté un pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire ditif dans la succession de feue Mme Odile Morel Petit, décédée, et des lettres d'administration dans la succession de Eugène Petit, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 mai—29—2 7 mai

Chas. A. Fincke vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,147.—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les 10 jours qui suivront la présente notification les raisons qui auront la présente notification les raisons pour lesquelles le compte présenté par Chas. W. Drown, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

30 mai—30—juin 5 9

Succession de Bernard Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,954.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles le compte présenté par Patrick M. Garry et Edward Flynn, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.

28 mai—28—juin 2 6

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,084—Division A.—Heaton Bros vs leurs Créanciers.—Ordre de Cour—Avis est par le présent donné aux pétitionnaires, la raison sociale de Heaton Brothers, composée de George Heaton et Henry Heaton, soit et est par le présent accepté par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. H. Downing, Esq., notaire en cette ville, à son bureau, No 29 rue du Camp, le 29 mai 1891, jour de juin 1891, dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur la demande des pétitionnaires pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et la propriété des dits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1891.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—27 mai 2 juin.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 32,695—Division C.—John Calder & Co vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que toutes procédure contre la raison sociale de John Calder & Co. et contre ses membres et propriété soient suspendues, et qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale soit convoquée et tenue dans le délai de 10 jours après la date de la présente ordonnance, et que notice de la dite réunion soit donnée par notice et annonces légal, le MARDI 2me jour de juin 1891, à 11 heure A. M., pardevant Jas. D. Rankin, notaire, en cette ville, en son bureau No 168 rue Commune, pour déterminer l'application de la dite raison sociale de John Calder & Co. pour un répit de un, deux et trois ans, de la date de la dite résolution accordée.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1891.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 mai—m 9 juin

Succession de William Louis Alfred Sorbé.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 32,000—Ordre de Cour—Wilhelmine Sorbé, veuve Jeanne Cruse, veuve de dit William Louis Alfred Sorbé, un résidant de la ville de Bordeaux, république de France, tutrice naturelle de ses enfants mineurs Marie Suzanne Sorbé, Jeanne Adèle Fréd Sorbé et Adolphe Gabriel Edouard Sorbé, a demandé à cette cour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane la propriété appartenant aux dits mineurs. Avis est par le présent donné à qui cela concerne de donner les raisons dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, pour lesquelles la demande de la tutrice naturelle ne serait pas accordée.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1891.
HUGUES J. LAVERGNE, Député Greffier.
7 mai—7 13 20 27—juin 3

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 30,418—Ordre de Cour—Paul J. Christian vs ses créanciers—Qu'une réunion des créanciers de Paul J. Christian, insolvable, soit en cette affaire, soit convoquée pardevant Omer Villere Esq. notaire, en son bureau, Nos 33 et 35 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 20me jour de juin 1891, dans le but de fixer les termes et conditions de la cession de ses biens par les pétitionnaires, la raison sociale de Heaton Brothers, composée de George Heaton et Henry Heaton, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. H. Downing, Esq., notaire en cette ville, à son bureau, No 29 rue du Camp, le 29 mai 1891, jour de juin 1891, dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, nommer un syndic et voter sur la demande des pétitionnaires pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et la propriété des dits pétitionnaires soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1891.
[Signé] THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—3 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 32 992—Division D—Prosper Lamal vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Avis est donné aux créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire à son bureau, No 168 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 22me jour de juin 1891, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur l'application du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Jos. Lombard, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1891.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
19 mai—3 au 22 juin.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 32,695—Division C—John Calder & Co vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que toutes procédure contre la raison sociale de John Calder & Co. et contre ses membres et propriété soient suspendues, et qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale soit convoquée et tenue dans le délai de 10 jours après la date de la présente ordonnance, et que notice de la dite réunion soit donnée par notice et annonces légal, le MARDI 2me jour de juin 1891, à 11 heure A. M., pardevant Jas. D. Rankin, notaire, en cette ville, en son bureau No 168 rue Commune, pour déterminer l'application de la dite raison sociale de John Calder & Co. pour un répit de un, deux et trois ans, de la date de la dite résolution accordée.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1891.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 mai—m 9 juin

Tirages à venir
Le Comptoir
Financier
Nouvelle-Orléans, La.

09	26	59	38	01	75	27	21
39	32	30	3	12	30		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En ménageant nous apposons notre signature.

Ce 1er juin 1891.—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
T. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plus de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L. S. L. A.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et dotée par le peuple comme comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) **et les grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
Jos. Ewing
COMMISSAIRES.

Nous consignons Banques et Banquiers pour ont tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres Un. Nat. Bank.
F. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

Tirage Semestriel de $40.00,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 JUIN 1891.

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000,	soit	$600,000
1 Lot de	200,000,		200,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
2 Lots de	20,000,		40,000
5 Lots de	10,000,		50,000
10 Lots de	5,000,		50,000
25 Lots de	2,000,		50,000
100 Lots de	800,		80,000
200 Lots de	600,		120,000
500 Lots de	400,		200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1,000,	soit	$100,000
100 Lots de 800,		80,000
100 Lots de 400,		40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200,	soit	$199,800
999 Lots de $200,		199,800
3,144 Lots se montant à		$2,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1 (égale moins).

Prix pour les clubs, 25 fractions de billets de $1 pour $20.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, La.

Données l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant l'usage de la mail à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales américaines continueront à livrer toutes retours **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en membre voulu, par Express, **sans frais aucuns.**

ATTENTION!—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de prohiber la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat. A une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il va a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes différents et maison prêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se prémunir en insistant pour avoir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent la chance du tout annoncé.

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000,	soit	$600,000
1 Lot de	200,000,		200,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
2 Lots de	20,000,		40,000
5 Lots de	10,000,		50,000
10 Lots de	5,000,		50,000
25 Lots de	2,000,		50,000
100 Lots de	800,		80,000
200 Lots de	600,		120,000
500 Lots de	400,		200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1,000,	soit	$100,000
100 Lots de 800,		80,000
100 Lots de 400,		40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200,	soit	$199,800
999 Lots de $200,		199,800
3,144 Lots se montant à		$2,159,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1 (égale moins).

Prix pour les clubs, 25 fractions de billets de $1 pour $20.

TAUX SPÉCIAUX POUR LES AGENTS AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, La.

Données l'adresse en plein et faites la signature lisible.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane—En vertu de d'un writ de fieri facias, à moi adressée dans la susdite affaire, je vendrai au plus haut enchérisseur, le MERCREDI, 10 juin 1891, à midi, sur les lieux, No 14 rue Magazine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, savoir:

Tout le fonds de marchandises contenu dans la bâtisse No 14, rue Magazine et 74 rue de la Commune, en cette ville, lédit fonds consistant d'un vaste assortiment de marchandises que possède généralement une maison de chapeaux Jobbing, et comprenant des chapeaux en fourrure, en laine et en paille pour hommes, garçons et enfants, et des pailles et des marchandises comme on en trouve dans le commerce des chapeaux. Chapeaux garnis et non garnis et garnitures, malles, valises, etc., etc., ensemble avec les bottes d'emballage ou caisses, etc.; le tout conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis,
Nouvelle-Orléans, le 30me jour de mai 1891.
J. B. DONALLY,
Marshal des Etats-Unis, District de l'Est de la Louisiane.
30 mai—30 juin 2 4 8 10

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2.50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue des Chartres, Nouvelle-Orléans, La. 2 par—

VENTES PAR SHERIFF.

PAR HENRY STERN & CIE.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE, encanteurs, seront vendus, samedi, 6 juin 1891, à 10 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 63 rue du Canal.

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les derniers vapeurs de Liverpool, manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne, échantillons les manuels, etc., etc. Conditions—Comptant.

31 mai—31—2 5 9 13 juin

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence élégante avec vaste terrain,

No 299 rue Jackson coin Brainard.

A l'encan, à crédit ou comptant.

Succession de Mme Margaret W. McComb, Veuve de Henri T. Bartlett.

No 31,817—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. R. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans l'affaire ci-dessous, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après décrits, savoir:

1° Un beau terrain avec les bâtisses, etc., qui y sont trouvé dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues de la Douane, Rempart, Bienville et Bourgogne, et portant le numéro municipal 185 rue de la Douane, le dit lot de terre mesure (mesure française) trente-sept pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds entre lignes parallèles et est borné sur le côté vers la rue des Remparts par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Cunningham, et sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant ou ayant appartenu à R. Blanc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—3 juil 1et

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Second District.

Paul Albert Bacas vs Alexandre Louis Barthelemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,583—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre lots de terre avec les améliorations, etc, qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot bor é par les rues Thalie, Moliopolis, Liberté et Ursulines et désignés par les Nos 4, 5, 6et 7. Les lots Nos 4, 5 et 6 mesurent chacun trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Thalie sur cent trente pieds de profondeur, le lot No 7 formant le coin des rues Ursulines et Duriéme; le lot No 7 mesure trente pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Ursulines sur cent pieds de profondeur.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mai—4 11 18 25—juin 2 6

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente de propriété du Second District, portant le numéro municipal 185 rue de la Douane.

A. J. Cahill vs Mme Amelia Hodgson et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 32,041.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 3 juillet 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilot borné par les rues de la Douane, Rempart, Bienville et Bourgogne, et portant le numéro municipal 185 rue de la Douane, le dit lot de terre mesure (mesure française) trente-sept pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds entre lignes parallèles et est borné sur le côté vers la rue des Remparts par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Cunningham, et sur le côté vers la rue Bourgogne par la propriété appartenant ou ayant appartenu à R. Blanc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juin—2 9 16 23 30—3 juil 1et

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Second District.

Félicien Beauccarrère vs Clément Avetian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,443.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 20 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et privilèges lui appartenant, situé dans le Second District de cette ville, désigné comme lot No neuf, de l'Ilot No cinquante quatre (maintenant No 259) borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Sixième et Brond, sur un plan fait par J. A. Bouge et le 24 décembre 1836, déposé à l'étude de P. de Armas, ancien notaire; le dit lot mesure trente pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue St-Pierre, trente pieds trois pouces et six lignes et demie dans le fond sur cent pieds de profond ur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve B. Meyer vs Adam Oliler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,747.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Union, Grande-Hommes, Bagatelle et Craps, et nommée pied français, contenant 30 pieds de façade sur rue de l'Union, sur cent quarante-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par la défenderesse de John Jacob Leach par acte passé le 14 avril 1875 pardevant M. T. Pecquet, notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mai - 5 12 19 26—juin 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Brignoni vs Nellie Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,804.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Nellie Williams dans un procès de Nellie Williams vs. Albert Brignoni, No 33,022 du Docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 2 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Second District.

Félicien Beauccarrère vs Clément Avetian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,443.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 20 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et privilèges lui appartenant, situé dans le Second District de cette ville, désigné comme lot No neuf, de l'Ilot No cinquante quatre (maintenant No 259) borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Sixième et Brond, sur un plan fait par J. A. Bouge et le 24 décembre 1836, déposé à l'étude de P. de Armas, ancien notaire; le dit lot mesure trente pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue St-Pierre, trente pieds trois pouces et six lignes et demie dans le fond sur cent pieds de profond ur.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Presses d'imprimerie, caractères, moteur électrique, etc.

Mme Ferdinand Kusch Jr vs Brandao & Gill.

James H. Gintz vs Brandao & Gill.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,629 et 32,658.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 9 juin 1891, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, 34 rue Magnaize.

Une presse Gumbolt à deux révolutions, un moteur électrique de 5 chevaux, 12 lits de cour, 12 lits de cour avec une table de couche, une presse Gordon 1/4 moyenne, un "Gem Cutter", divers objets; aussi.

Un vaste lot de caractères de genres d'arts, etc.

Le tout conformément à un inventaire.

Saisi dans les affaires ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 2 6 9

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane—En vertu de d'un writ de fieri facias, à moi adressée dans la susdite affaire, je vendrai au plus haut enchérisseur, le MERCREDI, 10 juin 1891, à midi, sur les lieux, No 14 rue Magazine, en la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, savoir:

Tout le fonds de marchandises contenu dans la bâtisse No 14, rue Magazine et 74 rue de la Commune, en cette ville, ledit fonds consistant d'un vaste assortiment de marchandises que possède généralement une maison de chapeaux Jobbing, et comprenant des chapeaux en fourrure, en laine et en paille pour hommes, garçons et enfants, et des pailles et des marchandises comme on en trouve dans le commerce des chapeaux. Chapeaux garnis et non garnis et garnitures, malles, valises, etc., etc., ensemble avec les bottes d'emballage ou caisses, etc.; le tout conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis,
Nouvelle-Orléans, le 30me jour de mai 1891.
J. B. DONALLY,
Marshal des Etats-Unis, District de l'Est de la Louisiane.
30 mai—30 juin 2 4 8 10

VENTES PAR SHERIFF.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Propriété pour résidence dans le Premier et le Sixième District.

Coin sud-est des rues Perdido et Howard.

ET

Coin des rues Constance et Bordeaux.

No 32,978.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div sion C, rendu dans l'affaire de Thomas Smith et als. vs James B. Simonds, le 25 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir:

1° Le magasin-résidence en bois à deux étages coin sud-est des rues Perdido et Howard dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberté, désigné comme le n Nos 1 et 2 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 24 novembre 1860. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chaque 20 pieds 7 pouces 3 lignes de face à la rue Perdido sur 90 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Perdido et Howard.

2° Le magasin et résidence à un étage sur l'encoignure sud-est des rues Constance et Bordeaux, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Live Oak, maintenant (Constance), Bordeaux, Laurel et Lyon. Les lots sont désignés par les Nos 22 et 23 de l'Ilot No 17, se touchant et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 98 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans sur billets d'adquéreurs portant intérêt à 8 ar-cent de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à maturité, et en cas d'éventualité l'intérêt à la même chose jusqu'au paiement, 5 pour cent d'hommes d'avocat en cas de poursuite sur le montant qui sera saisi, et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les prop iétés respectives vendues. Les améliorations sur les dites propriétés seront assurées par les acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs, jusqu'au paiement final des dits billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 et feront un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs pardevant James B. Woulfe, Esq., notaire.

31 mai—31—juin 6 13 20 27—juil 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage de Choix ÉLEVÉ,

AVEC VASTES TERRAINS.

No 127 rue Septième, coin Nord-Ouest de la rue du Camp.

Succession de Mme John C. Finney.

No 32,528 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu des deux ordres de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date et signé dans la susdite affaire, les 14 et 15 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-dessus décrite à savoir:

Le cottage-résidence No 187 rue Septième, sur le coin nord ouest de la rue du Camp, dans l'Ilot borné par les rues Septième, Camp, Sixième et Chestnut. Le lot est désigné par le No 1 et mesure 100 pieds 2 pouces de face à la rue Septième, sur 127 pieds 2